



L'IMAGE DU MOIS

Début mai, repiquage du riz dans la région de Tokyo



SOMMAIRE

Japon

- ❖ Veille Covid-19
- ❖ Inquiétudes sur les conséquences pour l'agriculture d'un accord de libre-échange entre le Japon et le Royaume-Uni
- ❖ Augmentation de 20% des importations japonaises de viande bovine en provenance des Etats-Unis au détriment des autres pays fournisseurs en avril 2020
- ❖ Alliance technologique et commerciale Danone-Meiji sur le lait infantile
- ❖ Retrait d'un thé du registre des indications géographiques japonaises
- ❖ La *blockchain* pour lutter contre les contrefaçons et améliorer la notoriété des produits agricoles
- ❖ Extension de la labellisation bio JAS aux denrées alimentaires d'origine animale
- ❖ Un cas de rage humaine au Japon après 14 ans d'absence

Corée du Sud

- ❖ Le chemin du virus de la peste porcine africaine retracé par les autorités sud-coréennes

JAPON

a) Veille Covid-19

Commerce extérieur agroalimentaire : baisse des exportations et importations japonaises, de respectivement -9% et -5,9% en avril 2020 par rapport à avril 2019

Comme les autres secteurs de l'économie japonaise, le secteur agricole et alimentaire souffre de la baisse de la demande mondiale et des difficultés logistiques induites par la crise sanitaire. Seules les exportations vers la Chine ont repris (+19% en avril). En matière d'importations, seule la viande connaît une hausse de 5,6%. (*Douanes japonaises, Meiji, JA*)

Baisse de la popularité du gouvernement au sein de la population agricole

Des sondages indiquent que les agriculteurs, qui constituent pourtant une des bases électorales du PLD au pouvoir, sont mécontents de l'action du gouvernement, contribuant ainsi à la baisse historique de popularité du parti. Malgré le plan de soutien de plus de 4,5 Mds€ annoncé le 7 avril 2020, la puissante organisation Japan Agriculture demande des aides supplémentaires, en particulier pour l'élevage bovin viande et lait et pour l'horticulture. (*JA*)

Augmentation de la demande de produits alimentaires d'origine nationale

Selon un récent sondage auprès de 2 500 personnes, 71,6% des personnes interrogées dépenseront les 100 000 JPY (environ 900€) accordés par le gouvernement japonais à chaque habitant pour des dépenses de la vie quotidienne, dont les dépenses alimentaires, tandis que le reste sera économisé. (*JA, Cross marketing*)

Rallonge budgétaire de 65,8 Mds JPY (567 M€) pour le secteur agricole, la forêt et la pêche pour faire face à la crise sanitaire et économique :

- 20 MdsJPY en soutien aux filières et pour l'investissement de mécanisation ou de d'amélioration sanitaire ;
- 10MdsJPY pour soutenir la production de veaux de boucherie ;
- 34,9MdsJPY : extension du dispositif de prêt sans intérêt.

Par ailleurs, sont précisées les dispositions du premier plan (7 avril, 4,5 Mds€) concernant le soutien aux horticulteurs et aux producteurs de thé (filières à haute valeur ajoutée), le soutien au stockage du riz destiné à la fabrication de *sake*, les dons des denrées non utilisées aux banques alimentaires ainsi que diverses mesures d'aides aux pêcheurs. (*MAFF*)

Soutien des gouvernements locaux à l'agriculture et à la restauration

Les gouvernements des préfectures japonaises complètent les aides de l'Etat aux agriculteurs, en particulier le système de subventions à l'engraissement des bovins de boucherie, accordent des prêts sans intérêt, soutiennent l'emploi et encouragent la recherche de nouveaux canaux de distribution et de consommation (vente en ligne, livraison, distribution en « *drive* », subvention à l'achat de certains produits comme la viande de bœuf de type « *wagyu* », etc). (*JA*)

Dons de lait sur financement public aux établissements sociaux et médicaux

Le ministère de l'agriculture subventionnera des dons de lait à hauteur de 2,2 MdsJPY (environ 18M€) via la Japan Dairy Association dans le double objectif d'améliorer la nutrition des personnes prises en charge par les institutions médicales et sociales et d'aider le secteur laitier

à trouver des débouchés pour le lait frais. Ce programme, géré par l'Agriculture and Livestock Industries Corporation (ALIC), est financé sur le budget exceptionnel accordé au MAFF pour faire face à la crise sanitaire. Il est mis en œuvre de fin avril à début juin, lorsque la production de lait cru culmine dans les zones de production. 10 MT de lait pourraient être ainsi distribuées. (MAFF, JA)

b) Actualité économique

Inquiétudes sur les conséquences pour l'agriculture d'un accord de libre-échange entre le Japon et le Royaume-Uni

Suite à l'annonce par le gouvernement britannique du début des négociations en vue d'un accord de libre-échange (ALE) avec le Japon, des inquiétudes s'expriment dans le secteur agricole concernant l'ouverture de nouveaux quotas d'importation à tarif préférentiel. En effet, si le Japon ouvre des quotas à tarif préférentiel pour le Royaume-Uni, se posera la question de la renégociation des quotas de l'accord de partenariat économique (APE) Japon-Union européenne entré en vigueur le 1^{er} février 2019 alors que la crise sanitaire actuelle alimente une réflexion sur le développement des ressources nationales plutôt que sur des concessions nouvelles en matière d'ouverture du marché japonais.

Un parallèle est fait avec les négociations de l'accord commercial nippo-américain entré en vigueur en janvier 2020 puisque les Etats-Unis ont obtenu des accès préférentiels pour la viande alors que lors de la négociation du Partenariat Trans pacifique (TPP), les quotas avaient été calculés en incluant les Etats-Unis qui s'étaient ensuite retirés du TPP sans que ces mêmes quotas ne soient revus.

Le Japon sera très attentif aux conditions de la nouvelle relation entre le Royaume-Uni et l'UE. (Nikkei, JA)

Augmentation de 20% des importations japonaises de viande bovine en provenance des Etats-Unis au détriment des autres pays fournisseurs en avril 2020

Selon le ministère des finances japonais, le montant total des importations de viande bovine en provenance des États-Unis, des pays du TPP et de l'Accord de partenariat économique Japon-Europe (APE) a augmenté de 2,5% en avril pour atteindre 68 913 tonnes.

Le volume des importations en provenance des États-Unis a augmenté de 21% pour atteindre 32 521 tonnes au détriment des pays participant au TPP (l'Australie en premier lieu mais aussi la Nouvelle-Zélande, le Canada et le Mexique) dont les ventes ont diminué de -12% pour s'établir à 35 327 tonnes.

La filière japonaise se trouve en grande difficulté depuis le début de la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture de ses marchés (exportation et restauration). Le prix moyen de détail du bœuf japonais à Tokyo en avril était de 890 JPY (environ 7,4€) pour 100 grammes et de 278 JPY (environ 2,3€) pour les importations.

(JA, ministère des Affaires intérieures et des Communications)

Alliance technologique et commerciale Danone-Meiji sur le lait infantile

Le groupe Meiji a annoncé le 20 mai une alliance commerciale avec Danone pour fabriquer du lait en poudre conditionné sous forme de cubes pour le marché européen. Le groupe japonais

fournira la technologie de moulage et Danone le lait infantile. En juin 2020, Meiji doit créer sa première filiale en nouant un partenariat avec la division Aliments nutritionnels spécialisés de Danone.

(Japan Food Journal)

Retrait d'un thé du registre des indications géographiques japonaises

Le 3 février 2020, le MAFF a retiré le thé Nishio Matcha cultivé dans la préfecture d'Aichi de sa liste des indications géographiques (IG), à la demande de l'association coopérative du même nom, celle-ci arguant de coûts élevés induits par le cahier des charges adopté. Ce thé était protégé en tant qu'IG depuis mars 2017. L'association coopérative maintient l'enregistrement du thé Nishio Matcha comme « marque collective régionale » et demande à présent la protection sous IG de Nishio Tencha, feuilles de thé utilisées pour la production du thé matcha.
(MAFF)

La blockchain pour lutter contre les contrefaçons et améliorer la notoriété des produits agricoles

EY Japan a développé un système de traçabilité par *blockchain* pour les producteurs de *sake* et de fruits afin de partager des informations avec les consommateurs étrangers concernant l'origine, la fabrication et la distribution des produits. « *SAKE blockchain* » sera développé à Hong-Kong et Singapour à l'issue de la crise sanitaire du Covid-19 qui a fortement affecté les exportations japonaises. Les informations, partagées en anglais, chinois et coréen, permettront de distinguer les produits des contrefaçons et de faire connaître les qualités des produits et les conditions optimales de conservation et de consommation en scannant par téléphone un code QR. Les producteurs de *sake*, généralement de petites entreprises qui ne disposent pas des moyens de suivre leurs produits une fois ceux-ci vendus aux grossistes, disposeront en retour d'informations pour adapter leurs stratégies de commercialisation.

Les ventes de *sake* ont connu une hausse de 5,3% en 2019 (23,4 MdsJPY soit environ 100 M€) mais des contrefaçons parfois aussi coûteuses que le produit authentique circulent en Asie et en Europe. EY Japan espère que les avantages induits en termes de sûreté, de notoriété, de promotion et d'accessibilité des produits ainsi tracés permettront le développement de son offre auprès des producteurs. D'autres perspectives s'ouvrent dans le secteur des fruits haut de gamme dont le Japon s'est fait une spécialité, également objet de contrefaçons en Asie.

(ministère des finances, Nikkei)

c) Actualité sanitaire et phytosanitaire

Extension de la labellisation bio JAS aux denrées alimentaires d'origine animale

A compter du 16 juillet prochain, le cadre juridique japonais relatif à l'agriculture biologique sera étendu aux denrées alimentaires animales (ex : viande) et d'origine animale (et : chocolat au lait de vache). Le logo JAS pour les produits biologiques sera donc exigé sur ces denrées alimentaires d'origine animale se réclamant comme issues de l'agriculture biologique, qu'elles soient fabriquées au Japon ou importées de pays tiers. Cependant, l'équivalence obtenue en 2013 par l'Union européenne avec la réglementation japonaise pour ses produits biologiques ne s'applique qu'aux produits végétaux et denrées alimentaires végétales et d'origine végétale.

En conséquence, les produits biologiques de l'UE importés au Japon ne pourront pour l'instant pas être reconnus comme équivalents au système japonais et ne pourront donc pas être labellisés avec le logo JAS biologique. A ce jour, l'UE n'a pas encore entamé de négociations pour étendre l'équivalence du cadre juridique de l'agriculture biologique aux denrées d'origine animale.

(MAFF, délégation de l'UE)

Un cas de rage humaine au Japon après 14 ans d'absence

Un cas de rage humaine a été confirmé le 22 mai par l'Institut national des maladies infectieuses sur une personne hospitalisée à Toyohashi dans la préfecture d'Aichi (centre du Japon). Selon les autorités préfectorales d'Aichi, le malade qui avait été admis à l'hôpital pour des symptômes évoquant la rage (douleurs notamment à la cheville, vomissements et hydrophobie), aurait contracté la rage lors d'un séjour aux Philippines où il aurait été mordu à la cheville par un chien en septembre dernier. La personne, dont ni la nationalité, ni le sexe ni l'âge n'ont été précisés par les autorités, est arrivée en février sur le territoire japonais pour le travail. Elle est dans un état critique.

(Jiji Press)

Commentaire du SER : Si l'hypothèse de la contamination par morsure de chien aux Philippines était confirmée, le Japon conserverait donc son statut indemne de la rage, même si des incertitudes demeurent sur la personne en elle-même. A noter également le temps d'incubation relativement long de ce cas de rage : 7 à 8 mois contre 2 à 8 semaines le plus souvent.

COREE DU SUD

a) Actualité sanitaire

Le chemin du virus de la peste porcine africaine retracé par les autorités sud-coréennes

Le National Institute of Environmental Research (NIER), qui dépend du ministère sud-coréen chargé de l'environnement, a publié un rapport intermédiaire sur les voies de circulation du virus de la peste porcine africaine détecté pour la première fois en Corée du Sud en septembre 2019. Les analyses de génotype ont conclu que le génotype du virus mis en évidence sur les sangliers sauvages de Corée du Sud est identique à celui retrouvé en Russie et en Chine.

Il circule en effet dans ces deux pays depuis respectivement 2017 et 2018, après transfert depuis la Géorgie où il a fait son apparition en 2007.

Il reste encore à identifier le génotype du virus observé en Corée du Nord, qui n'a pas été rendu public. Cependant, comme l'unique cas notifié par la Corée du Nord en mai 2019 était localisé dans un élevage situé en bordure de la rivière Yalu, près de la frontière avec la Chine, les experts du NIER estiment que la Corée du Nord a été contaminée par la Chine puis a contaminé à son tour la Corée du Sud. La grande majorité des élevages et sangliers trouvés infectés en Corée du Sud sont en effet localisés dans la zone située au sud de la frontière avec la Corée du Nord, à moins d'1 km. Certes, des cas ont été enregistrés entre 7 et 33 km de distance de la zone démilitarisée mais ils pourraient être liés à la circulation de véhicules ou êtres humains depuis la zone proche de la frontière. Les experts du NIER vont continuer leurs recherches pour retracer très exactement l'origine de ces contaminations.

(Yonhap)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Tokyo (adresser les demandes à : tokyo@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par :

Le pôle agricole du service économique régional de Tokyo et le service économique de Séoul.

Contact : Christel Péridon, Ministre Conseiller aux Affaires Economiques christel.peridon@dgtresor.gouv.fr